



VILLE DE TARBES

Gérard TRÉMÈGE

Maire

Conseiller Régional
Ancien Député

Tarbes, le 2 novembre 2015

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Lors de la réunion de votre quartier du 13 octobre dernier à laquelle ont participé plus de 100 personnes, le problème de l'état de la voirie à l'intérieur de la cité Mouysset a été posé par plusieurs d'entre vous. J'ai rappelé que la Ville de Tarbes avait fait procéder au rebouchage des nombreux trous sur la chaussée à plusieurs reprises, sans y être contrainte, mais uniquement pour le bien-être des habitants. J'ai également précisé que cette voirie est privée, qu'elle appartient à l'OPH, qui doit normalement en assurer l'entretien.

Vous payez des charges à cet organisme pour l'entretien des immeubles, des cages d'escaliers et pour tous les services locatifs qui vous sont fournis mais aussi pour l'entretien des accès. Le plan, ci-joint, de la cité est parfaitement clair. La quasi-totalité du site (en rouge sur le plan) sauf les voies de sorties appartiennent à l'OPH.

J'ai aussi été interrogé sur l'avenir de la Maison de Quartier. Elle est propriété de l'OPH, bien que payée en grande partie par la Mairie. Je confirme une fois encore les propos tenus chaque année. La Ville est disposée à investir de nouveau sur le bâtiment, avec l'accord de l'OPH, si elle a en face d'elle des interlocuteurs désireux de prendre en charge le fonctionnement au quotidien de cette structure, comme c'était le cas auparavant.

Je pense que nous n'avons pas à démontrer notre attachement à votre quartier. La réalisation du city-stade pour les jeunes, de l'aire de jeux pour les enfants et notre présence constante auprès des habitants en difficulté en témoignent. Notre volonté d'accompagner un projet collectif est intacte. Nous demeurons à votre disposition.

Avec mes sentiments dévoués et très cordiaux.

A vos fidèlement.

Le Maire


Gérard TRÉMÈGE

Propriété OPH -65 quadrillée en rouge

